



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 114 – Loi modernisant la gouvernance des
musées nationaux

Procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2740-20161109

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2016.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des organismes qui ont été entendus

Séance du 8 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 114 – Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux (Ordre de l'Assemblée le 1^{er} novembre 2016)

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Fortin (Pontiac)

M. Fortin (Sherbrooke), ministre de la Culture et des Communications

M^{me} Ouellet (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Témoins (par ordre d'intervention) :

Musée de la civilisation du Québec :

M^{me} Margaret F. Delisle, présidente du conseil d'administration

M. Stéphan La Roche, directeur général

Musée national des beaux-arts du Québec :

M^{me} Line Ouellet, directrice générale

M. Jean-François Fusey, directeur de l'administration

M^e Michèle Bernier, conseillère juridique

Musée d'art contemporain de Montréal :

M. John Zeppetelli, directeur général et conservateur en chef

M. Yves Théoret, directeur des opérations et administration

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Fortin (Sherbrooke), M^{me} Ouellet (Vachon) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Musée de la civilisation du Québec.

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 10 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Musée national des beaux-arts du Québec.

À 11 h 40, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 18, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Musée d'art contemporain de Montréal.

À 15 h 47, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 8 novembre 2016

ANNEXE I

Liste des organismes qui ont été entendus

Liste des organismes qui ont été entendus

Musée d'art contemporain de Montréal

Musée de la civilisation du Québec

001M

Musée national des beaux-arts du Québec

002M